

N°445

du 08  
Novembre  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## VIOLENCES INTER-ETHNIQUES

Les violences interethniques tendent à se multiplier dans le monde. En Egypte, le 9 octobre, des violences ont eu lieu en marge d'une manifestation de Coptes (minorité composée de chrétiens d'Egypte) qui protestaient contre l'incendie d'une église dans le gouvernorat d'Assouan. Des affrontements qui ont opposé manifestants et forces de l'ordre ont fait 25 morts et plus de 300 blessés.

Le porte-parole du Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme Rupert Colville a demandé aux autorités d'assurer la protection de tous, y compris des minorités, dans leur exercice légitime de la liberté de réunion pacifique et d'expression. "Nous exhortons les autorités à garantir l'impartialité et l'indépendance de toute enquête menée sur l'incident", a-t-il déclaré.

Au Nigeria, la secte Boko Haram est responsable d'une attaque concertée qui a fait le 4 novembre 65 morts dans le nord, à majorité musulmane. Les assaillants s'en sont pris à des églises, des mosquées et des commissariats de police. Les fusillades ont duré plusieurs heures.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a publié une déclaration "condamnant de la manière la plus énergique les attaques terroristes qui se sont produites à Damaturu et Potiskum" et réclamant "des mesures globales pour combattre le terrorisme". Il faut rappeler que Boko Haram a revendiqué l'attentat au véhicule piégé qui a fait 23 morts et dévasté le siège des Nations unies à Abuja en août. Les membres de Boko Haram prônent un islam radical et rigoriste et réclament

suite à la page 5



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

**P.3** Pour contribuer à supporter les charges sociales publiques

# 7 sociétés d'Etat font un rajout de 1,37 milliard Cfa au budget 2011

**P.6** Pour faire le point entre la théorie et la réalité du terrain

## Une nouvelle revue à mi-parcours de mise en œuvre des réformes ce jeudi



Sam Bikassam, D.G. de TOGO-TELECOM, l'une des 7 sociétés d'Etat

**P.4** Pour la privatisation définitive des quatre banques à capitaux publics

## L'Etat veut céder entre 37 et 85%

**P.6** Concours d'architecture

## Tension désormais dissipée entre l'ONAT et l'ART&P

**P.6** Selon le rapport trimestriel Food Price Watch de la Banque mondiale

## Le maïs et le riz en progression de 43 et 26% en glissement annuel

FOOTBALL/ D1

## Agaza prend les commandes

Auteurs d'une victoire sans bavures de 4-1 sur Maranatha de Fiokpo, dimanche à Lomé, en match comptant pour la 3e journée du championnat national de football de D1, les Scorpions prennent du coup la tête du classement après le faux pas de l'AS Douanes, un jour plus tôt devant Sémassi 0-1.

**Gilles Vevey**

Les Scorpions de Tokoin ont donné, dimanche, une leçon de football à Maranatha battu 4-1 en match comptant pour la 3e journée du championnat national de football. Auteurs jusque-là d'une victoire à domicile et d'un match nul à l'extérieur, les Messagers ne s'attendaient pas une telle déculotée devant une équipe de Tokoin qui cherche à prouver que son retour dans l'élite est bien mérité.

En l'absence de quatre de ses cadres notamment, le goal Mawugbé Atsu, du défenseur, Donou Kokou, du milieu Ametepe Kodjo et de l'attaquant Camara Koupossité, Maranatha n'a pas tenu la comparaison face à Agaza regorgeant de jeunes joueurs qui leur ont donné du tourment. Au finish, les Scorpions se sont imposés 4-1. "Nous avons un problème d'effectif et je crois que la petite trêve que nous avons nous permettra de travailler et de corriger ces lacunes. Quant aux joueurs d'agaza, ils ont démontré une agressivité qui confirme leur volonté de faire quelque chose cette saison", a déclaré Wabi Gomez, le coach de Maranatha.

Cette deuxième victoire de rang des Scorpions les propulse à la tête du classement avec 7 points devant Foadan, auteur d'une victoire de 1-0, samedi, sur Okiti de Badou et qui compte le même nombre de point.

A Sokodé, le choc entre Gomido et



Tchaoudjo athletic club a tenu toutes ses promesses. Si ce sont les Show Boys de Kpalimé qui affichent dès l'entame leur ambition, au final ce sont les locaux qui tirent leur marron du feu en

s'imposant 3-2

Autres résultats : Dyto- Koroki 2-1; As Douanes - Sémassi 0-1; AS Togo Port - Unsiport 3-1; Sara - Asko 0-0. Abou Ossé - Etoile Filante 2-1. Le match

entre Kotoko et l'USM à Masséda n'a pas été joué. Les Lions du Sud ne se sont pas présentés sur le terrain. Et c'est Kotoko qui prend sans jouer les trois points du match.

## Uemoa/Le Sénégal gagne sur le fil contre le Mali

Le Sénégal a remporté la finale du cinquième tournoi de l'Uemoa en battant le Mali (1-0) grâce à un but inscrit à la 94e minute par Stéphane Badji, ce dimanche 6 novembre 2011 à Dakar. Les Lions de la Teranga gagnent la compétition pour la deuxième fois après le trophée décroché en 2009 au Bénin, au terme d'une rencontre également marquée par une bagarre générale entre les deux équipes.

Les spectateurs présents au stade Léopold Sédar Senghor ce dimanche 6 novembre devaient tous être

persuadés qu'ils allaient assister à des prolongations, lorsque les sélections locales du Sénégal et du Mali sont entrés dans le temps additionnel de leur finale sur un score nul et vierge. C'était avant que le numéro 17 sénégalais, Stéphane Badji, ne libère les siens d'une belle frappe, à la toute dernière minute du match décisif de ce tournoi de l'Uemoa.

Quelques minutes plus tôt, c'était pourtant le Mali qui s'était procuré une grosse occasion de tuer un match dans lequel les deux équipes étaient

parvenus à se neutraliser pendant 90 minutes. L'affrontement a même tourné au pugilat lorsque, à la 77e minute, un membre du staff malien expulsé par l'arbitre a refusé de sortir du terrain, provoquant ainsi une bagarre générale entre les joueurs.

Le Sénégal est le deuxième pays d'affilée à gagner le tournoi de l'Uemoa à domicile, après le Niger en 2010. Les Lions rejoignent la Côte d'Ivoire dans le club très fermé des doubles vainqueurs de l'épreuve.

## Football/Joseph Koto :

**"La préparation a fait la différence"**

L'entraîneur des Lions du Sénégal Joseph Koto estime que "la préparation a fait la différence" entre son équipe et le Mali, qu'il a battu par un but à zéro à la finale du tournoi de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dimanche à Dakar.

"Je n'ai jamais arrêté de dire qu'avec une bonne préparation, on avait peur de personne et ça s'est vérifié tout au long de ce tournoi", a dit le technicien sénégalais, qui n'a pas pu retenir ses larmes à la fin du match.

L'équipe locale du Sénégal a battu celle du Mali (1-0) grâce à un but de Stéphane Badji, en finale de la cinquième édition du tournoi de l'UEMOA, au Stade Léopold Sédar Senghor.

Revenant sur le match proprement dit, Koto a indiqué que ses joueurs avaient pêché par excès de confiance devant une équipe du Mali qu'ils avaient battue tout récemment en match amical à Bamako.

"Nous leur avons remonté les bretelles à la mi-temps pour les faire entrer dans la partie et ça s'est vu au niveau de l'engagement et dans le jeu", a-t-il dit, tirant son chapeau à tous les dirigeants qui ont mis cette équipe dans les conditions de réussite.

C'est la deuxième fois que l'équipe locale du Sénégal gagne ce tournoi, après une première victoire à l'édition de 2009 jouée au Bénin.

## Football/ L'Espérance prend une option pour le titre

Le WAC Casablanca et l'Espérance de Tunis ont fait match nul (0-0), dimanche en finale aller de la Ligue des Champions Orange. La manche retour aura lieu samedi prochain en terre tunisienne.

Chaque équipe a eu sa mi-temps, ce dimanche à Casablanca lors de la finale aller de Ligue des Champions Orange entre le WAC et l'Espérance de Tunis. Mieux entrés dans le match, les hôtes se montraient à plusieurs reprises dangereux, mais Moez Ben Cherifia, impérial, gardait la cage espérantiste inviolée. Après la pause, ce sont les visiteurs qui faisaient le jeu, mais les occasions nettes manquaient. Il fallait attendre les dernières minutes pour voir la rencontre s'emballer quelque peu, avec un bon coup franc de Chamam (88ème), suivi sur le corner consécutif d'une tête dangereuse d'Hicheri. Au bout du temps additionnel, c'est Mouelhi qui envoyait une frappe de peu au-dessus du but de Lamyaghri (90ème +4).

L'Espérance a pris une bonne option sur le sacre. En 1994, année de la conquête de leur unique titre, les Sang et Or étaient revenus du Caire avec un nul face au Zamalek avant de faire la différence chez eux au match retour. Mais méfiance toutefois : en 1999, les Tunisiens n'avaient pu mettre à profit leur bon 0-0 à Casablanca contre le Raja, perdant le titre aux tirs au but. La manche retour aura lieu samedi à Tunis.

# TOGO CELLULAIRE

**60 JOURS CASH**

du 24 Octobre au 23 Décembre 2011

**GRAND JEU QUIZ**

Envoie **CASH** par SMS au **7000**

Pluie de **100 000 000 FCFA**

Chaque jour des Millions à **GAGNER CASH**



LE LEADER

\* COÛT DU SMS : 300 F CFA

Pour contribuer à supporter les charges sociales publiques

## 7 sociétés d'Etat font un rajout de 1,37 milliard Cfa au budget 2011

Sylvestre D.

Le budget général de l'Etat (prévision des recettes et dépenses) ne se gère pas dans un unilatéralisme. L'Exécutif a obtenu des députés l'autorisation d'exécution suivant un projet à eux proposé. En cours d'exercice, les données ont changé et il faut revoir et modifier le projet validé. C'est ce que fait l'Exécutif en adoptant, lors du dernier conseil des ministres, le projet de loi de finances rectificative. Suivant le nouveau document à valider par les députés, le pouvoir de Faure Gnassingbé veut avoir l'onction pour rester légal dans les coupes effectuées ici et là pour supporter certaines dépenses nouvelles et/ou anciennes. Tout devant se faire dans le cadre budgétaire. Dans cette parution, L'UNION se limite aux recettes annulées et ouvertes. Les recettes annulées se chiffrent à 21.675.770.000 francs Cfa, soit 675,77 millions de francs Cfa des recettes fiscales, 1 milliard de francs Cfa des produits divers et 20 milliards de francs Cfa de la vente de la 3ème licence de téléphonie mobile. Au rang des recettes fiscales, les Impôts sur les revenus des personnes physiques, précisément les impôts sur les revenus des transporteurs routiers (290,77 millions), les droits d'accises sur les produits pétroliers (385 millions).

Quant aux recettes ouvertes (17.304.202.000 francs Cfa), elles sont fiscales (impôts sur les sociétés, taxe spéciale sur la fabrication et le commerce des boissons pour 128 millions de francs Cfa, les droits d'accises sur les produits pétroliers pour 5,101 milliards de francs Cfa, les prélèvements sur les jeux de hasard pour 325 millions de francs Cfa), non fiscales (produits des participations financières de l'Etat vis-à-vis de WACEM et de la BCEAO) et extraordinaires. Dans le lot de ces dernières, on y retrouve les emprunts (79,62 milliards), les dons (66,72 milliards), l'appui budgétaire (22,3 milliards) et l'emprunt obligataire (47 milliards).

Ce qui accroche, outre mesure, c'est cet effort supplémentaire de certaines sociétés d'Etat qui ont dû augmenter leurs contributions en impôts sur les sociétés. Surtout que, en début d'année, on a parlé d'une faible contribution. Dans les détails, les rajouts successifs se chiffrent à 4 milliards de francs Cfa chacune par la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci), la Société des postes du Togo (Spt) et la Togolaise des Eaux (TdE), en plus de leurs 36 millions de départ. L'opérateur de téléphonie mobile Togo Cellulaire a porté sa part totale à 5,500 milliards de francs Cfa, soit 533 millions de plus ; sa mère Togo Télécom est montée à 1,500 milliard de francs Cfa, soit 693 millions de plus. L'Union togolaise de banque (Utb) rajoute 113 millions de francs



Atcha Dédji Affoh, DG de Togo Cellulaire, l'une des 7 sociétés d'Etat

Cfa à ses 487 millions initiaux. Le geste supplémentaire de la Compagnie énergie électrique du Togo (Ceet) se chiffre à 20 millions de francs Cfa, en addition aux 180 millions de francs inscrits dans la loi de finances initiale. Soit, au total, 1,371 milliard de francs Cfa additionnels en impôts sur les sociétés.

Pour le reste, elles gardent leur contribution initiale : la BTM (230 millions de francs), EDITOGO (29 millions de francs), la SNPT (1,091 milliard de francs), la LONATO (477 millions de francs), le LNBTP (3 millions de francs), le Port autonome

de Lomé (284 millions de francs), la NSCT (99 millions de francs), la BPEC (ex-Caisse d'épargne, 36 millions de francs), la SALT (36 millions de francs) et la BIA-Togo (122 millions de francs). Rien à signaler pour l'ODEF et l'ONAF.

Les sociétés privées, elles, y apportent un total de 5,844 milliards de francs Cfa, dont 437 millions de francs de Mercure Sarakawa, 98 millions de francs de Manuport, 110 millions de francs de SE2M et 40 millions de francs de SE3M.

Une faible contribution en 2011 quoiqu'il en soit, malgré le taux global de +11,68% des impôts

directs. L'augmentation s'explique par l'évolution positive probable des impôts sur les revenus des personnes physiques (IRPP, +13,48%) et de l'impôt sur les sociétés (IS, +9,48%). Par rapport à 2010, en termes de contribution par impôts sur les sociétés, la BTM fait -30,04% car il se dit qu'elle poursuit son programme d'informatisation (ce qui agit négativement sur ses résultats) ; la BTCL est positive avec ses +20% (le progrès s'expliquant par le redressement qui devient une réalité) ; la SNPT est juste à +1,02% ; la LONATO - toujours en progression - est passée à +36,39% ; le Port autonome chute et fait -2,27% ; Togo Télécom baisse de 33% (l'argument officiel indique que c'est la conséquence de la prise en compte de l'amortissement des lourds investissements réalisés dans le cadre de la modernisation) ; Togo Cellulaire fait une progression de 37,5% ; l'UTB fait un bond en avant de 1900% ; la CEET avec son rajout fait -10%. Respectivement, l'impôt sur les sociétés Manuport, SE3M et SE2M est prévu à -12,89%, -26,67% et +0,5% car toutes ces sociétés, concessionnaires au Port de Lomé des activités de conteneurs et de manutention, sont visiblement en difficultés ; ce qui a surpris la Commission des finances de l'Assemblée au moment des débats d'autant qu'il s'agit là des activités généralement très bénéfiques sous d'autres cieux.

Loi de finances rectificative 2011

## Le jeu de l'équilibre entre la baisse de 3,4% des recettes internes et la hausse de 2,2% des dépenses

\* Le gap à combler est porté à 28 milliards de francs Cfa.

Pour obtenir le vote des députés le 22 décembre dernier, l'Exécutif promettait un collectif budgétaire pour faire agir les ressources additionnelles. A l'époque, certains corps professionnels avaient ramolli leurs exigences, attendant le bon moment pour aussi bénéficier des ressources qui n'étaient pas disponibles. Mais, à deux mois de la fin de l'exercice budgétaire en cours, la réalité est différente des prévisions. Et ce, malgré le respect des hypothèses macroéconomiques. On a fait moins d'effort en interne. D'où le recadrage du budget initial. Les prévisions sont arrêtées en ressources à 532,5 milliards de francs Cfa et en emplois à 560,5 milliards de francs Cfa, contre respectivement 536,8 milliards de francs Cfa et 548,7 milliards de francs Cfa dans la loi de finances initiale, soit un besoin additionnel de financement de 28 milliards de francs Cfa contre 11,9 milliards de francs

Cfa au départ.

Avec le collectif budgétaire, les ressources internes se chiffrent à 310,4 milliards de francs Cfa contre une prévision initiale de 321,2 milliards de francs Cfa, soit une diminution de 3,4% par rapport aux estimations initiales. Une baisse qui s'explique officiellement par l'effet conjugué de la non-réalisation de la vente de la 3ème licence de téléphonie mobile (20 milliards de francs Cfa), l'exonération de l'impôt sur le revenu des transporteurs routiers pour le second semestre (291 millions de francs Cfa), le réajustement de certaines recettes fiscales (1,5 milliard de francs Cfa), de l'avance de dividende de WACEM sur les trois prochaines années (3 milliards de francs Cfa), de l'utilisation des fonds de la CAPER (5,1 milliards de francs Cfa) et du paiement des dividendes par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO, 959 millions de francs Cfa). Quant aux



Adji Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

ressources extraordinaires, elles n'ont subi aucune modification, soit 215,64 milliards de francs Cfa.

Au même moment, l'Etat a plus mis la main à la poche, faisant passer les dépenses de 548,7 milliards de francs Cfa à 560,5 milliards de francs Cfa (2,2%). Suivant le collectif budgétaire, les dépenses primaires ont connu une

hausse de 7,3% en passant de 243,1 milliards de francs Cfa à 260,9 milliards de francs Cfa. C'est l'effet des mesures sociales prises pour alléger le poids de la vie chère sur les populations les plus vulnérables à hauteur de 2,46 milliards de francs Cfa, du paiement supplémentaire des appoints des agents de la Santé pour 1,09 milliard de francs Cfa et des subventions de l'Etat aux produits pétroliers pour 14,2 milliards de francs Cfa.

Le montant des dépenses en capital est de 226,2 milliards de francs Cfa contre 230,1 milliards de francs Cfa prévus au départ, soit une réduction de 1,7%. La baisse est due aux coupes de certaines dépenses d'investissement afin de compenser les subventions de l'Etat aux produits pétroliers (-14,2 milliards de francs Cfa), à l'entretien partiel de routes nationales transversales revêtues (+3,1 milliards de francs Cfa), aux achats

d'engrais et de céréales (+2,1 milliards de francs Cfa), à la construction et à la réhabilitation de certaines routes (5,1 milliards de francs Cfa).

Les intérêts sur la dette n'ont pas changé (13,28 milliards de francs Cfa). Alors que l'amortissement de la dette publique a baissé de 2,1 milliards de francs Cfa, passant de 62,2 milliards de francs Cfa à 60,1 milliards de francs Cfa. C'est ce qui a permis de supporter les achats des engrais et céréales qui n'ont pas été inscrits initialement au rang des investissements à réaliser.

Du coup, pour respecter l'équilibre budgétaire, il faut à l'Etat de combler le gap de 28 milliards de francs Cfa sur le total de solde déficitaire de 250 milliards de francs Cfa (en hausse de 9,9%) à l'issue du collectif budgétaire. Des recettes extérieures de 222 milliards de francs Cfa étant déjà acquises pour résorber ce déficit. Le gap initial était de 227,5 milliards de francs Cfa.

VERBATIM Par Eric J.

## Référendum ?

Une bataille rangée se déroule actuellement au Cadre permanent de concertation et de dialogue (Cpdc)-Rénové au tour du régime politique au Togo. Au sein de l'organe de proposition des réformes constitutionnelles et institutionnelles, les avis sont partagés entre un régime présidentiel et un régime semi-présidentiel créant ainsi deux camps diamétralement opposés sur le sujet.

Au départ, plusieurs possibilités étaient données aux personnes ressources membres du Cpdc dans leur choix institutionnel. Il est question de regarder dans la liste des régimes politiques pratiqués dans le monde et d'en dégager le meilleur pour le bonheur des populations togolaises. Les régimes d'Assemblée, parlementaire, présidentiel, mixte ou semi-présidentiel, constituaient ce lot. A ce sujet, le cadre a demandé le concours de deux constitutionnalistes, Zeus Ajavon et Fambaré Natchamba pour développer et instruire les membres sur les avantages et inconvénients des différents régimes politiques.

Pour l'heure, le parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple togolais (Rpt), soutenu par l'Union des forces de changement (Ufc) opte pour un régime présidentiel pur. En face de ce couple, un courant conduit par la Convention démocratique des peuples africains (Cdpa) et composé des partis Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts), Alliance et Parti Démocratique Panafricain (Pdp) a pris position pour le régime semi-présidentiel. C'est ainsi qu'ils ont cosigné une déclaration pour expliquer leur vision. "Après avoir mûrement réfléchi au choix du type de régime politique à adopter par notre pays dans une véritable continuité du processus de renforcement de la démocratie et des institutions de la République, L'ALLIANCE, la CDPA, OBUTS et le PDP, considèrent que le seul consensus qui puisse épouser véritablement l'intérêt supérieur du Peuple togolais pour une sortie de crise heureuse et pacifique est la réaffirmation du régime semi présidentiel consacré par le referendum constitutionnel du 27 septembre 1992." lit-on dans la déclaration conjointe.

Ces quatre partis politiques estiment que "Le choix du régime politique le mieux adapté demeure un enjeu majeur pour la Nation tout entière." C'est pour cette raison qu'ils proposent l'arbitrage du peuple en cas d'absence de consensus autour de leur choix et "dans la mesure où il n'y a aucune raison qui pourrait contraindre les partisans du régime présidentiel à renoncer à leur choix." Et cet arbitrage est un référendum.

Utopie ou recherche d'effet d'annonce ? Quand on sait que le Cpdc n'est qu'un organe de proposition des réformes et qu'il faudra aller devant le parlement pour voter le régime politique. Cela ne signifie pas, pour autant, que les propositions du Cpdc n'auront aucun effet sur la question. Mais, tout simplement, il serait difficile que les discussions dans ce cadre conduisent à un référendum. Plutôt, il faut réussir à convaincre l'autre camp par des arguments solides.

Pour la privatisation définitive des quatre banques à capitaux publics

## L'Etat veut céder entre 37 et 85%

Jean Afolabi

En conseil des ministres, le mercredi 2 novembre dernier, la communication du ministre de l'Economie et des finances adoptée par les siens a établi que le processus de restructuration est arrivé à terme pour les quatre banques publiques dont l'Etat veut se désengager. Il reste à déterminer la part optimale à céder au repreneur stratégique et aux privés. Ainsi que, bien entendu, ce que l'Etat veut conserver dans l'Union togolaise de banque (UtB), la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (Bia-Togo), la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci) et la Banque togolaise de développement (Btd). De source officielle, l'Etat togolais souhaiterait se réserver au moins 8% dans chaque banque, ce qui lui permettra d'être représenté au Conseil d'administration des dites banques. Il s'agit là du minimum. Mais, plus précisément, on évoque une fourchette de 15 à 26 pour cent des parts suivant les banques. De manière générale, il a été souhaité de céder au moins 51 pour cent des parts au partenaire de référence. Entre 3 et 5 pour cent serait réservé aux salariés. Le secteur privé, c'est-à-dire l'ensemble des personnes physiques et morales togolais ou de la sous, pourrait accéder à 18 à 29 pour cent des parts. Ce sont là des hypothèses autour desquelles les offres devraient



L'immeuble abritant le siège de la BIA-TOGO à Lomé

tourner.

Concrètement, pour l'Union togolaise de banque - dont les parts étaient entièrement détenues par l'Etat togolais -, 85 pour cent sera vendu, et le reste conservé par le public. Des 85 pour cent, 5 pour cent aller aux 242 salariés, 29 au secteur privé et les 51 pour cent restants au repreneur.

A la Banque togolaise de développement, l'Etat est actuellement actionnaire majoritaire, à 53 pour cent. Le souhait est d'en garder seulement 16 pour cent. Les 219 salariés pourraient s'adjuger 5 pour cent et le secteur privé 28 pour cent. Le repreneur de référence garderait les 51 pour cent restants.

A la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie, la majorité des parts - 84 pour cent - appartenait à l'Etat togolais et aux entreprises publiques. Ceux-ci envisagent d'en garder seulement

26 pour cent. Les 256 salariés et le secteur privé togolais et/ou sous régional pourraient accéder respectivement à 3 et 18 pour cent. Les 53 pour cent qui restent iraient au repreneur.

Enfin, à la Banque internationale pour l'Afrique au Togo, 69 pour cent des parts appartenait à l'Etat, qui souhaite en retenir que 15 pour cent. L'investisseur de référence accède à 55 pour cent des parts. Le secteur privé et les 144 salariés se partageraient les 30 pour cent qui restent, dont 27 pour cent pour le secteur privé.

En plus de la majorité des parts des banques privatisées, le partenaire stratégique devrait, en principe, acquérir les éléments du patrimoine en relation directe avec l'activité de la banque. Il s'agit notamment des immeubles et les valeurs mobilières. L'Autorité publique pourrait garder les autres éléments, par exemple les immeubles bâtis ou non bâtis.

Le dernier virage pour la concrétisation de ce processus de privatisation des banques publiques sera la sélection des repreneurs. En rappel, cette procédure est prise en compte par le décret du 27 juin 2011 portant adoption de la stratégie de privatisation des banques publiques. Il prévoit un appel d'offres à deux tours après un appel à manifestation d'intérêt de pré-qualification qui a déjà eu lieu par la Commission de privatisation. Les quatre banques seront regroupées à raison de deux dans deux lots différents pour un appel d'offre séparé et... décalé dans le temps. L'objectif des autorités est de pouvoir apprécier la valeur de la cession du premier groupe. Ainsi, il est probable que la Btci et la Bia-Togo soient dans le premier groupe et serve de coup d'essai. Ceci déterminera les propositions de cession du groupe Utb et Btd.

A compter du moment où la stratégie de privatisation des quatre banques à capitaux publics a été adoptée par le gouvernement, l'on veut aller à la médiatisation. A outrance, bien entendu, et en toute transparence à l'endroit des éventuels repreneurs. De cela découlera le succès du processus de privatisation. E la Banque mondiale est prête à y apporter son appui.

Dans l'espace UEMOA

## Les aliments et la santé font baisser les prix en septembre

\* L'inflation à 3,4% au Togo en septembre, au-delà du critère communautaire.

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a connu un recul de 0,1% en septembre 2011 contre une hausse du même ordre de grandeur au mois précédent. Cette évolution, d'après l'Uemoa, est en rapport essentiellement avec la baisse du niveau des prix des produits alimentaires et des services liés à la santé. La situation par pays montre néanmoins une progression des niveaux des prix en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. L'inflation en glissement annuel, en septembre 2011, est de 3,8%. Au mois précédent, elle était de 3,5%. Le niveau des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 5,6% par rapport à septembre 2010.

L'inflation en glissement annuel en

septembre 2011, est de 3,8%. Cette évolution est imputable à l'ensemble des produits de consommation, à l'exception des services de communication dont le niveau des prix a reculé de 2,0%. Le taux d'inflation moyen annuel au sein de l'Union, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 3,8% contre 3,5% le mois précédent. L'écart-type de la distribution des taux d'inflation moyens entre les États s'est établi à 1,4 point contre 1,5 point au mois précédent. Bien que l'indicateur de variabilité du niveau des prix entre les Etats soit en recul de 0,1 point, on assiste plutôt à un nivellement à la hausse des prix au sein de l'Union.

Le critère communautaire en matière d'inflation qui est de 3,0% au maximum, n'a été respecté que

dans trois pays : le Burkina a enregistré un taux d'inflation de 1,3%, le Mali affiche 2,2% et le Niger suit avec 2,5%. Trois autres pays ont affiché des taux d'inflation inférieurs à 4% mais supérieurs à la norme. Il s'agit du Bénin avec 3,1% ; du Sénégal et du Togo qui enregistrent 3,4% chacun. Pour les deux pays restant, leurs taux d'inflation sont respectivement de 5,2% en Côte d'Ivoire et de 5,5% en Guinée-Bissau.

La hausse du niveau général des prix au sein de l'Union, au cours des douze derniers mois, s'explique essentiellement par la progression des indices moyens des prix des produits alimentaires, des services de transports et de ceux des restaurants et de l'hôtellerie.

Banque

## Ecobank acquiert 100% de Oceanic International, PLC

Ecobank Transnational Inc (ETI), la société mère du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain géographiquement, présent dans 32 pays, annonce l'acquisition de la totalité du capital de Oceanic Bank International plc, au terme de l'approbation par les actionnaires des deux institutions respectives et l'achèvement de tous les processus réglementaires et juridiques requis. Toutes les diligences en vue de la prise de contrôle et de la fusion ont été finalisées lors d'une cérémonie qui a eu lieu le lundi 24 octobre, d'après un communiqué le même jour dont L'UNION vient d'avoir copie. Un nouveau conseil d'administration a été mis sur pied et Arnold Ekpe, directeur général du Groupe Ecobank, en a été nommé président. John Aboh, directeur général de Oceanic Bank, est maintenu à cette fonction. Il est prévu la fusion des opérations bancaires commerciales de Oceanic Bank avec celles de Ecobank Nigeria avant la fin de 2011.

Constitué à Lomé, Togo, Ecobank Transnational Incorporated est la



Arnold Ekpe, DG de Ecobank (à gauche)

maison mère du groupe Ecobank, le principal groupe bancaire régional indépendant d'Afrique. Le groupe est présent actuellement dans 30 pays d'Afrique de l'ouest, du centre et de l'est. ETI est cotée sur les places boursières de Lagos, Accra et à la BRVM à Abidjan (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine - UEMOA). Le groupe emploie plus de 10 000 personnes, ressortissants de 35

pays, dans plus de 750 agences. Ecobank est une banque universelle offrant les produits et services de la banque de grande clientèle, de détail d'investissement et les services monétiques, aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux agences internationales, aux moyennes, petites et micro entreprises, et aux particuliers.

Cameroun

## Infrastructures sociales en milieu rural

Un Programme national de développement participatif (PNDP) adopté par le Cameroun vise l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Il s'appuie sur la mise en place d'un mécanisme de transfert des fonds vers les communes rurales afin de financer les infrastructures collectives prioritaires, le renforcement de leurs capacités dans la planification et la gestion

de leur développement et l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire. Ce qui a justifié l'attribution d'une subvention de 55,77 millions d'euros, soit 36,529 milliards de francs Cfa de l'Agence française de développement (Afd), pour le financement de sa deuxième phase.

Ce concours financera des infrastructures sociales collectives dans les secteurs de l'éducation,

de la santé, de l'hydraulique, des transports, de l'énergie et des projets orientés vers le développement des secteurs agricole et pastoral. Cette deuxième phase du Programme couvre les dix régions du Cameroun. Ce concours entre dans le cadre du second Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) signé entre la France et le Cameroun.

## SANTÉ

Par Maurille Aféri

### La contraception pour sauver des vies

#### Les méthodes naturelles

Très utilisées au siècle dernier, ces techniques se basent sur le contrôle de l'acte sexuel.

• **Le retrait** : il consiste pour l'homme à se retirer avant l'éjaculation dans le vagin.

• **L'abstinence en période fertile** : une fois la période d'ovulation déterminée, le couple se doit de ne pas avoir de rapport sexuel ou du moins, sans éjaculation intra-utérine. Le calcul se fait par méthode de calendrier, de courbes de températures, en fonction de la modification de glaire cervicale ou de la variation hormonale dans les urines.

S'il n'y a pas de contre-indications, sachez toutefois que ces techniques sont loin d'être toujours efficaces...

#### Les méthodes non réversibles

Considérées comme extrêmes en raison de leur caractère définitif, elles concernent les femmes comme les hommes et se destinent à ceux qui ne souhaitent plus avoir d'enfant.

• **La ligature des trompes** : pratiquée sur les femmes, cette intervention chirurgicale consiste à sectionner les 2 trompes de Fallope.

• **La vasectomie** : pratiquée sur les hommes, cette opération permet de bloquer les canaux déférents afin d'empêcher les spermatozoïdes d'aller jusqu'à l'éjaculat.

Veillez à bien réfléchir avant de faire un quelconque choix, les effets psychologiques pouvant être importants

par la suite. Car l'efficacité d'une contraception ne se mesure pas seulement à sa fiabilité théorique. Elle dépend aussi de l'usage que l'on en fait. Et trouver la contraception la plus efficace pour soi, c'est prendre en compte différents facteurs et choisir en connaissance de cause, la contraception la plus adaptée à sa situation en se posant quelques questions sur :

L'âge : (Certaines méthodes ne conviennent pas aux très jeunes femmes qui débutent leur vie sexuelle) ; La situation personnelle et affective : célibat ou vie en couple ? Si en couple : est-ce dans une relation stable et de confiance avec le ou la partenaire ? Si célibataire, avez-vous des rapports sexuels peu fréquents, avec un ou plusieurs partenaires ?

Le mode de vie : beaucoup de voyages et sur de longues distances ? (Le décalage horaire est un facteur de risque lorsqu'on prend la pilule...) Quel est votre tempérament : Etes-vous tête en l'air ? Avez-vous l'impression d'être toujours débordée et d'oublier les choses à longueur de journée ? La famille : des enfants ? Souhaitez-vous en avoir d'autres, bientôt ou plus tard ?

D'un point de vue physiologique : Avez-vous naturellement des règles douloureuses et abondantes ? En souffrez-vous ? Avez-vous de l'acné ? Souffrez-vous d'une maladie chronique ? (Attention, cette liste de questions n'est pas exhaustive !)

## Repères

## Audit participatif de genre, un nouveau concept

La Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) a organisé du 3 au 5 novembre à Lomé un atelier de formation sur l'audit participatif en genre à l'intention de 45 syndicalistes membres de la Centrale Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT), de la Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) et de l'Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI).

L'objectif de cet atelier, financé par la Confédération Syndicale Internationale (CSI) Afrique, est de vérifier, d'évaluer et de mesurer l'efficacité de la mise en pratique de l'égalité genre au niveau des syndicats auxquels il revient aussi d'outiller les syndicalistes et de faire des recommandations allant dans le sens de l'intégration du genre dans les activités syndicales. Les délégués plancheront sur des questions d'égalité et de partage de responsabilités dans le domaine syndical. Au cours des travaux, les syndicalistes seront instruits sur la notion du genre; de l'audit participatif, les piliers; les domaines et les étapes de l'audit. A l'ouverture de l'atelier, le secrétaire général de l'Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo (UNSI), Norbert Gbikpi Benissan a indiqué que le concept "audit participatif de genre" est nouveau en ce sens qu'il traite des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les mouvements syndicaux. C'est également une disposition des femmes syndicalistes pour renforcer leurs capacités sur l'intégration de l'égalité de genre dans la mise en œuvre des programmes dans les activités de coopération technique. Pour la responsable du département Egalité et Protection Sociale de la CSI Afrique, Mme Ghislaine Saizohou-Broohm, l'application de la politique genre dans les activités syndicales reste difficile. C'est pourquoi, selon elle, le comité des femmes de la CSI Afrique appuie financièrement cet atelier pour faciliter la mise en œuvre de la question syndicale du genre, afin d'intégrer l'égalité du genre dans le mouvement syndical et partager les responsabilités du pouvoir.

## Parce que le paludisme reste destructeur

L'ONG Amitié et Action pour le Développement (2AD) a évalué ses activités de lutte contre le paludisme et le Sida, le samedi 29 octobre à Lomé.

Cette session d'évaluation, la deuxième du genre après celle de Sokodé pour le compte des régions Centrale et de la Kara, a regroupé 33 participants dont des points focaux encore appelés assistants de 2AD et des membres de Comités Villageois de lutte contre le Paludisme et le Sida (CVPS). Ils sont issus cette fois-ci des préfectures de Kloto, de l'Avé, de Haho, du Zio et du Golfe dans les régions Maritime et des Plateaux. L'objectif de la rencontre est de faire une rétrospective des activités de sensibilisation et d'assainissement menées par les participants sur le terrain depuis novembre 2009 en matière de prévention ou réduction des effets du paludisme dans leurs localités respectives. Il était question de revoir les activités menées sur le terrain une à une, de relever les forces et les faiblesses de chacune pour adopter un nouveau canevas de travail pour le prochain projet. Les participants ont souhaité que le projet qui prend fin le mois prochain soit renouvelé et que les divers acteurs formés poursuivent leurs activités de sensibilisation pour la santé des communautés. Le directeur exécutif et le secrétaire général de 2AD, respectivement MM. Bogra Koumana et Toussah Koffi ont trouvé les résultats dans l'ensemble bon exhortant tout de même les acteurs de terrain à plus d'effort dans la sensibilisation car le paludisme reste encore la première cause de mortalité dans le monde.

## La "comptabilité matières" donnée aux agents de l'Etat

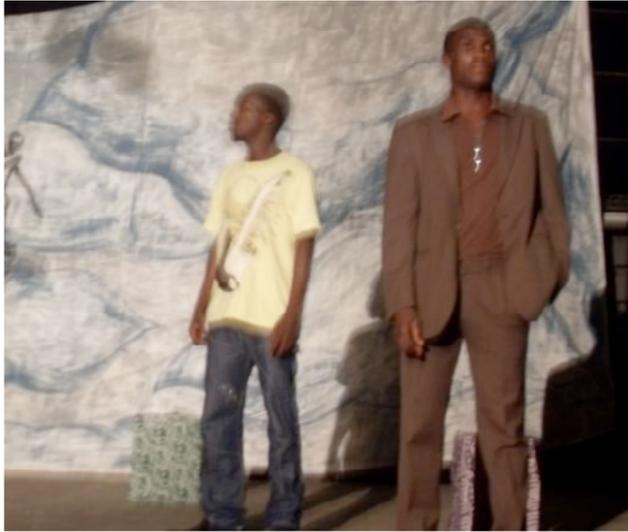
Un atelier de formation sur la tenue de la "comptabilité matières" s'est ouvert le lundi 31 octobre à Kpalimé à l'intention des cadres de l'administration publique.

La rencontre est initiée par le gouvernement à travers le ministère de l'Economie et des Finances avec l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD). Elle s'inscrit dans le cadre de l'exécution du "Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles en Gouvernance Economique et financière" (PARCI-2). Cette formation qui s'adresse à 120 agents issus de différents ministères et organismes publics se déroulera en quatre sessions de six jours par groupe de trente personnes pendant un mois. Elle permettra aux participants d'appréhender l'unité de la comptabilité matières, d'acquiescer leurs méthodes de gestion et outils de contrôle ainsi que la tenue de leur comptabilité dans les organismes publics. Ils vont enrichir leurs connaissances à travers des modules tels que, l'importance de la comptabilité matières, les généralités sur un manuel de procédure, le cadre de la comptabilité matières et ses mouvements. Ils vont améliorer la maîtrise des principes et règles de gestion ainsi que celle des pratiques et opérations comptables. Le représentant du ministre de l'Economie et des Finances, M. Paniah Kofi Agbenoxevi a indiqué que les autorités se sont engagées dans le cadre des réformes, à assainir les finances publiques par l'utilisation efficiente et transparente des ressources financières de l'Etat. D'où la nécessité de cette formation afin de veiller à ce que les dépenses publiques soient effectuées selon les prévisions et que les biens effectivement acquis soient destinés aux usages prévus. Pour le coordinateur du PARCI-2, Obsne Gniankitan, il s'agit de mettre l'accent sur la gestion des finances publiques pour une visibilité des biens de l'Etat. Il a demandé aux uns et aux autres de s'impliquer pour la réussite du projet. La tenue de la comptabilité matières permet de compléter les informations financières des organismes publics pour l'élaboration de leur capacité générale et de suivre les biens dès leur acquisition jusqu'à leur sortie définitive du patrimoine de l'organisme public.

M.A./ATOP

## Théâtre

## Pauvre atterrissage !



Vendredi dernier, la Compagnie "Awawlui" a porté sur la scène le drame de l'immigration des Africains vers l'Europe, par la mise en scène de la pièce emblématique "Atterrissage" de l'écrivain et dramaturge togolais Kangni Alem. Atterrissage porte sur le drame de deux jeunes guinéens, Yaguine et Fodé, retrouvés morts à l'aéroport de Bruxelles dans les trains d'atterrissage d'un avion de la

Sabena. Il s'agit d'un texte assez fort, à la fois à la lecture et au théâtre... si la mise en scène est inspirée.

Ce n'est malheureusement pas le cas, vendredi 04 octobre à l'Espace culturel Filbleu. La très jeune Compagnie Awawlui a manqué de ressources en ce qui concerne la scénographie et les acteurs, et pourquoi pas le mettre en scène, pour aboutir à faire naître émotion et compréhension chez le spectateur.

Diction bafouée, jeu d'acteurs limite, mise en scène approximative, le tout dénote d'une approche très peu professionnelle de la scène du théâtre. Certes, pour des acteurs qui n'ont jamais fait une école d'arts et apprennent sur le tas dans un environnement où le théâtre semble

quelque peu absent, normal que les spectacles soient aussi pauvres.

Rien que la toile du fond, élément principal du décor, symbolique d'une situation de candidats à l'immigration naufragés, un usage désuet, illustré à elle seule les limites de la mise en scène.

## Etranger

## Mainmise de Gallimard sur l'édition et les prix littéraires

La maison d'édition Gallimard fête ses cent ans en novembre. On dit que ce n'est pas la raison pour la mainmise sur les prix littéraires de cette année. Mais c'est tout comme car Gallimard a rafflé tout cette saison. La seule question était de savoir qui de Gallimard ou Gallimard aura le prix cette saison !

Le Goncourt pouvait-il échapper à Gallimard en cette année qui voit l'éditeur fêter ses 100 ans ? Assurément non, même si Bernard Pivot et Régis Debray, membres du jury Goncourt, assurent que le centième anniversaire n'y est pour rien.

Mercredi 2 novembre, Alexis Jenni, professeur de biologie de 48 ans, est devenu le nouveau lauréat du prix remis, chaque année, chez Drouant à Paris. Il l'obtient pour L'Art français de la guerre, un premier roman de 640 pages. Il s'agit du 38e Goncourt Gallimard depuis la création de ce prix en 1903, confirmant ainsi son statut d'éditeur le plus titré.

Alexis Jenni l'a emporté, au premier tour, par cinq voix contre trois à Carole Martinez pour son roman Du domaine des murmures, publié chez... Gallimard. Les deux autres finalistes, Lyonel Trouillot avec La Belle Amour humaine (Actes Sud) et Sorj Chalandon avec Retour à Killybegs (Grasset) - qui a obtenu, jeudi 27 octobre, le Grand Prix du roman de l'Académie française -, n'ont recueilli aucune voix.

## Absence de suspense

Cette absence de suspense était perceptible dans l'atmosphère. Elle contrastait avec l'ambiance électrique qui a accompagné le triomphe attendu de Michel Houellebecq en 2010. Cette année, la question qui revenait dans l'assistance, était : «Qui de Gallimard ou de Gallimard aura le prix ?».

«C'est vrai que cette maison domine entièrement le marché, reconnaît Edmonde Charles-Roux, présidente de l'Académie Goncourt, même si de nouveaux éditeurs prennent de l'ampleur comme Actes Sud». «A chaque rentrée littéraire,

constate de son côté Patrick Rambaud, autre membre du jury, je fais comme d'habitude, deux piles : une pour Gallimard et une pour les autres. Sur une soixantaine de titres publiés par Gallimard, dix au moins sont d'excellente qualité.»

Mais Gallimard n'a pas été plébiscité qu'au Goncourt, il l'a aussi été au Renaudot. Si d'aventure, Alexis Jenni n'avait pas obtenu le premier, le jury du second s'appropriait à le couronner. En effet, L'Art français de la guerre était élu au premier tour. Mais, avertis du vote des Goncourt qui siègent dans un salon voisin, les Renaudot se sont reportés, dès le second tour, sur Limonov, d'Emmanuel Carrère (POL). Il a obtenu six voix, contre quatre à Sylvain Tesson et son récit Dans les forêts de Sibérie, publié... chez Gallimard.

Un choix nullement par défaut. «Je n'ai jamais vécu une délibération aussi rapide, avec autant de satisfaction générale, explique Franz-Olivier Giesbert, juré Renaudot. Cette année, il y avait des évidences : Jenni en était une, tout comme Emmanuel Carrère ou Sylvain Tesson.»

En choisissant Emmanuel Carrère, le Renaudot récompense aussi un auteur plébiscité par la critique et par le public. Déjà 130 000 exemplaires, depuis sa sortie en septembre. De son côté, le premier roman d'Alexis Jenni se défend bien, avec 56 000 ventes. En cette période de crise où les ventes de livres ont baissé de 3 % en septembre, le succès de ces deux lauréats ne peut que réjouir le groupe dirigé par Antoine Gallimard, dont POL est aussi une filiale.

Le Monde/l'UNION

## Littérature

## K. Alem à la foire du livre au Brésil

L'écrivain Kangni Alem, conseiller culturel du président et son sherpa près la Francophonie, est à Porto Alegre, Brésil, depuis samedi dernier, dans le cadre de la Foire du livre.

L'auteur, qui vient de terminer son dernier roman, La Décapitation, probablement publié aux Editions Lattès l'année prochaine, est présent dans la capitale de l'altermondialisme pour la promotion de son roman Esclaves. Esclaves, histoire de la traite négrière en Afrique et au Brésil, au moment de son abolition par les Anglais, vient d'être traduit en portugais. L'auteur a annoncé sur son Facebook qu'il suit une série de conférences. Il a rencontré par exemple Alcy Cheuiche à la Foire du Livre de Porto Alegre. Il décrit l'ancien gouverneur de la région Grande do Sul comme parlant "un français



Kangni Alem

impeccable et ayant un humour à couper le souffle". "Venu manger sans garde du corps", Alcy Cheuiche est auteur d'un livre qui raconte l'histoire du premier amiral noir dans la marine de guerre brésilienne.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA  
Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Editorial

## VIOLENCES INTER-ETHNIQUES

suite de la page 1

notamment l'instauration de la "charia" (loi coranique) dans tous les Etats de la fédération. La secte a renforcé ses liens avec Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), branche d'Al Qaïda dans la bande sahélo-saharienne.

Ce ne sont là que deux exemples. Ils illustrent la montée des intolérances dans le monde.

Dans un monde qui s'internationalise et où les valeurs traditionnelles sont remises en

question, la quête de l'authenticité renaît comme un antidote à l'uniformisation des comportements. Les crises que connaissent les sociétés modernes renforcent tous ceux qui préchent le retour au passé.

Le progrès n'est jamais linéaire. Il se heurte à des résistances.

Face à ces déferlements de haine, un équilibre est difficile à tenir. Il faut tout à la fois accepter la diversité des opinions et refuser le terrorisme des doctrinaires.

Concours d'architecture

## Tension désormais dissipée entre l'ONAT et l'ART&P

Sylvestre D.

L'Ordre national des architectes du Togo (ONAT) aura gagné son bras de fer avec l'Autorité de réglementation des secteurs de postes et de télécommunications du Togo (ART&P), depuis le lancement courant septembre, sans son quitus, d'un concours d'architecture par celle-ci. C'est le moins qu'on puisse dire avec ce dernier constat de l'institution dirigée par Massina Palouki : "dans le cadre de la construction d'un bâtiment technique sur le site abritant son siège à Lomé, l'ART&P a lancé un concours pour le choix de l'œuvre architecturale en vue de la réalisation dudit bâtiment. Les offres devaient être déposées au plus tard le 6 octobre 2011 (...) l'ART&P a enregistré l'achat de quatre dossiers. Mais à la date de clôture, aucune offre n'a été reçue par l'ART&P". Et pour cause, fait-on remarquer, "suite à la publication de l'avis de concours dans le quotidien national Togo-Presse, l'ONAT a publié un communiqué demandant aux architectes du Togo et de l'espace UEMOA de s'abstenir de soumissionner en attendant la validation du règlement du concours par le Conseil supérieur de l'ONAT".

A coup sûr, la solidarité a payé dans un Ordre où la réaction spontanée a été de rappeler à l'ART&P la portée de l'article 19 d'un décret pris par le pouvoir togolais. "Conformément aux dispositions du décret n°94-117/PMRT portant code déontologique des architectes, le CSO-ONAT



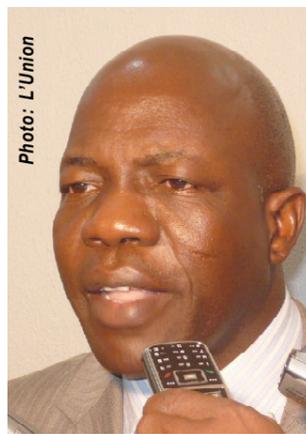
Massina Palouki, Directeur général de l'ART&amp;P

rappelle que " les concours d'architecture de l'Etat, des collectivités locales et des organismes internationaux sont organisés après consultation de l'ONAT sur les modalités d'organisation desdits concours " et que " les architectes inscrits à l'ordre doivent s'abstenir de participer à tous les concours ou toute consultation dont les conditions seraient contraires au présent décret", écrivait Foli Thomas Doe-Bruce, le président du Conseil supérieur de l'ONAT (CSO-ONAT). Tout contrevenant à cette interdiction devait s'exposer aux sanctions prévues par la loi. L'ONAT était formel.

Le 28 septembre dernier, on en a même discuté lors d'une Assemblée générale

extraordinaire de l'ONAT. Aujourd'hui, tout semble rentrer dans l'ordre par la nouvelle relance du même avis de l'ART&P. Et ce, jusqu'au 21 décembre prochain au plus tard. Seulement, "le dossier du concours peut être consulté au secrétariat central et sur le site web de l'ART&P ([www.artp.tg](http://www.artp.tg)) ainsi qu'au siège de l'ONAT à Lomé". Une dernière précision non fortuite qui avait manqué dans la première publication. Avant, on ne pouvait trouver le dossier de concours qu'au secrétariat central du directeur général de l'ART&P.

Il faut rappeler qu'ensemble avec les urbanistes, les architectes ne font que le quart (1/4) du besoin du Togo. Au compteur, 200 architectes et urbanistes, suivant un chiffre révélé en 2010.



Mongo Aharh-Kpessou (SP-PRPF)

primaire et secondaire, élaborer un plan national visant à réduire les disparités régionales en matière d'accès, de redoublement et d'achèvement. Dans l'Industrie et la Zone franche, restructurer le département et élaborer le document de politique de l'industrie et de l'innovation technologique, voter et vulgariser le code des investissements. Dans l'Energie, élaborer la politique nationale. Dans la Santé, élaborer la carte sanitaire

Selon le rapport trimestriel Food Price Watch de la Banque mondiale

## Le maïs et le riz en progression de 43 et 26% en glissement annuel

Les prix alimentaires mondiaux restent soutenus. Conjugée à une certaine volatilité, cette situation frappe durement les pays les plus pauvres et accroît les tensions sur l'économie mondiale, selon le nouveau rapport Food Price Watch du Groupe de la Banque mondiale, publié à la veille du dernier sommet du G20 de Cannes, en France. Alors que l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale a enregistré un repli marginal de 1% le mois dernier, s'établissant à 5% de son record de février, il dépasse encore de 19% son niveau de septembre 2010, indique le rapport.

Selon le rapport trimestriel Food Price Watch, les inondations récentes en Thaïlande - les pires depuis 50 ans - pourraient renforcer les incertitudes à court terme, avec des pertes totales de production estimées entre 16 et 24%. Parallèlement, la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique touche désormais plus de 13,3 millions d'habitants - un million de plus qu'en août et les perspectives sont préoccupantes. Les céréales ont augmenté de 30% entre septembre 2010 et septembre 2011, le maïs progressant de 43%, le riz de 26% et le blé de 16%. L'huile de soja s'est renchérie de 26%. Au dernier trimestre cependant, l'accroissement de 3% des cours des céréales a été plus ou moins compensé par un recul équivalent pour les matières grasses.

La volatilité, plus forte dans les pays à faible revenu devrait subsister à moyen terme, entretenue par de multiples facteurs intérieurs et internationaux. La pression démographique et la modification des

habitudes alimentaires, l'interdépendance accrue entre les prix alimentaires et les prix énergétiques comme le développement des agro-carburants font partie des facteurs structurels qui entretiennent cette situation.

Pour autant, des anticipations positives pour les approvisionnements et les stocks pourraient lever une partie des tensions sur les cours alimentaires mondiaux. Les dernières prévisions pour 2011-12 tablent sur un niveau record en dix ans des stocks mondiaux de blé, la production mondiale de maïs ayant augmenté de 4% grâce aux bons résultats en Argentine, au Brésil, en Chine, en Russie et en Ukraine. La production mondiale de riz devrait elle aussi connaître une embellie en 2011-12, des précipitations particulièrement propices pendant la mousson en

économique et les programmes de relance.

"La crise alimentaire est loin d'être finie", a déclaré le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert B. Zoellick, qui exhorte les pays du G20 d'accorder la priorité à l'alimentation. "Les prix restent volatils et des millions d'êtres humains en subissent toujours les conséquences. La Banque mondiale s'est rapprochée de la présidence française du G20 et des organisations internationales partenaires pour décider d'actions de protection des plus vulnérables contre les effets délétères de cette volatilité et pour s'attaquer à certaines racines de ce phénomène. Il ne suffit pas de s'occuper des banques et de la dette pour conjurer la crise. Des millions d'êtres humains affamés et mal nourris vivent une crise au quotidien.



Robert Zoellick, président de la Banque mondiale

Inde ayant entraîné une récolte exceptionnelle.

Ces gains de production sur certains marchés soulignent la nécessité de préserver l'ouverture des marchés internationaux, d'acheminer des vivres aux populations dans le besoin, de fournir des incitations aux agriculteurs pour augmenter la production et d'éviter les comportements de panique liés aux interdictions d'exportation, souligne le rapport Food Price Watch. Même si les difficultés économiques mondiales atténuent la demande et provoquent un recul des cours alimentaires, leur impact sur les pays en développement sera probablement mitigé - les pays exportateurs de denrées alimentaires et les producteurs pauvres des zones rurales étant pénalisés au profit des importateurs et des consommateurs. Le rapport Food Price Watch met en garde contre les difficultés que les pays en développement pourraient éprouver pour protéger leurs populations vulnérables, leurs ressources ayant été mises à mal par la crise

Le G20 de Cannes peut et doit prendre des mesures pour répondre à leurs besoins".

Les chefs d'État et de gouvernement qui se sont réunis à Cannes les 3 et 4 novembre pour évoquer l'économie mondiale devraient valider un train de mesures concrètes : amélioration de la transparence et de la coordination des politiques afin de déceler très en amont les éventuels problèmes ; aide aux pays pour gérer la fluctuation des prix en s'appuyant sur des instruments plus efficaces de gestion des risques ; promotion d'une agriculture plus productive et plus résiliente ; et acheminement rapide de vivres aux populations dans le besoin, en puisant dans les réserves régionales d'aide alimentaire d'urgence et en acceptant la levée des interdictions d'exportation de nourriture pour le Programme alimentaire mondial. Le monde compte désormais plus de 7 milliards d'habitants - un chiffre impressionnant qui impose plus que jamais à la communauté internationale de se mobiliser pour renforcer la sécurité alimentaire.

Pour faire le point entre la théorie et la réalité du terrain

## Une nouvelle revue à mi-parcours de mise en œuvre des réformes ce jeudi

Dans le cadre du suivi des réformes entreprises, le Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF) tient un atelier ce jeudi à Lomé pour une revue à mi-parcours. Ce devra être le deuxième du genre en cette année, après celui ayant consacré le rapport au premier semestre des réformes. De façon générale, la présentation des différentes avancées par le SP-PRPF est suivie de débats animés par les représentants des ministères et institutions invités.

Clopin-clopant, le chantier des réformes fait son chemin avec l'objectif final pour les agents publics de s'approprier les comportements et actes qui font avancer. En exemple, dans la gestion des finances publiques, la situation s'est nettement améliorée et les réformes se sont poursuivies afin de consolider la stabilité macroéconomique. Le plan d'action de la réforme de la gestion des finances publiques comprend neuf

programmes et est intégré au Document de Stratégie des Réformes au Togo adopté par décret du 29 septembre 2010. Ce plan a été actualisé pour la période 2011-2013 en atelier national les 23, 24 et 25 mars 2011. Sur les 53 mesures prévues pour l'année 2011 dans le plan d'action actualisé, le premier bilan qui était fait montre 5 mesures déjà réalisées et 48 autres en cours de réalisation.

Au-delà du ministère de l'Economie, on posera jeudi la question "qu'est-ce qui est fait ?" depuis les dernières promesses. Surtout par rapport à l'échéance 2011 finissante. Dans les Transports, on a prévu restructurer le secteur, réaliser une étude diagnostique du secteur et élaborer la politique de développement des transports et élaborer le code de la route. Dans l'Agriculture, créer un nouveau cadre organique du ministère, élaborer la politique agricole et la politique nationale de pêche. Au niveau des Enseignements

## Chômage des jeunes

## Une réalité patente

Etonam Sossou

Le Togo, à l'instar des autres pays africains, est confronté à de nombreux problèmes dont surtout celui du chômage des jeunes avec



pour corollaire, l'exode rural, la délinquance juvénile, l'usage de la drogue, de l'alcool et la dépravation des mœurs. Le passage de la vie scolaire ou universitaire à la vie active demeure un cauchemar pour les jeunes diplômés togolais.

Le chômage dicte sa loi dans les différents quartiers de Lomé. Désœuvrés et souvent abandonnés à eux-mêmes, beaucoup de jeunes passent leurs journées à scruter un avenir incertain. Ces jeunes n'y croient plus. Et dans ce contexte, les

bouteilles de bière sont devenues leur seul recours. Dieudonné Akey, moins de la trentaine d'années, titulaire d'une maîtrise, est au chômage depuis plusieurs années. Cette situation l'oblige à rester

vingtaine n'a pas gagné de boulot depuis qu'elle a décroché sa licence en gestion des entreprises.

Ces exemples prouvent à suffisance que si le Togo a enregistré de bonnes performances

célibataire et à vivre à la charge de ses parents qui ne sont pas des fonctionnaires. Pourtant, il ne ménage pas ses efforts pour trouver un emploi. Ses persistantes visites au sein des structures habilitées à lui trouver quelque chose et ses innombrables lettres de candidature, n'ont jamais été couronnées de succès. Si les jeunes gars sont confrontés à des ennuis, il n'en demeure pas moins que l'accès des filles à l'emploi est un goulot d'étranglement. Awa, plus de la

économiques ces dernières années, cela n'a pas généré suffisamment d'emplois. Le marché du travail y est particulièrement étroit. Autant dire que la politique de l'Etat pour l'emploi bute sur le nombre élevé de diplômés qui sortent de l'université et des écoles de formation. La très faible transformation structurelle de l'économie, l'inadéquation entre le système éducatif et les besoins du marché de travail sont les autres freins à l'emploi des jeunes.

## Mariage au Togo

## L'offre n'est plus compatible avec la demande

L'offre dépasse actuellement la demande. Un tour sur les différents sites et vous vous en rendez compte. Se trouver un homme idéal est devenu la croix et la bannière pour les charmantes demoiselles. De nos jours, elles se noient dans la solitude.

Il n'est pas rare de voir des jeunes filles avec un boulot stable et voiture au point à la recherche de l'âme sœur. Les âmes mâles sont en voie de disparition, à cause du chômage ou du coût élevé du mariage à Lomé.

Ces filles n'ont comme compagnon que le téléphone ou les chaînes de télévision pour passer un week-end. Celles qui ont la chance d'avoir des "princes", n'hésitent pas à mettre les moyens pour les conserver. Malgré cette "vigilance" observée, l'on n'est pas toujours à l'abri de surprises désagréables avec des escapades extraconjugales. Pour celles qui découvrent plus vite que leurs conjoints vont leur fausser compagnie, elles piquent des colères vertes ou se résignent. Mais, pour d'autres, il faut en découdre par tous les moyens avec l'indélicat partenaire.

Anita, qui a la trentaine, un bon teint, le bassin bien rempli avec des seins qu'elle tient difficilement dans son petit soutien gorge, travaille dans une entreprise de la place. Elle n'a pas encore rencontrée l'homme de sa vie. Tous ceux qui arrivent ne font que des promesses de mariage sans lendemain. Selon Anita, elle a tout vu. Généralement elle tombe sur les messieurs "gros calibres". Contrairement à Anita, Sylvie, plus de la vingtaine, est célibataire et vit dans sa propre concession à Sagbado.

A l'en croire, elle déteste les hommes jeunes qui l'abordent. "Ils ont la bouche mielleuse et sont pingres par rapport aux personnes âgées. Moi, je suis dans le besoin d'être mère. Les besoins de liberté de la jeune fille sont plus impérieux, au regard de ses futures responsabilités de mère, d'éducatrice de base, d'inspiratrice des meilleures actions des hommes à sa portée. Une fille doit quitter ses parents pour rejoindre l'homme, mais le comble est que je n'en trouve pas pour devenir mère", précise Sylvie.

Dame Fati, une mère de famille

et commerçante au marché de Totsi explique : "Nos filles ont une part de responsabilité dans ce qui les arrive. Elles veulent d'un homme riche or le mariage ne doit pas se reposer sur la richesse. Parfois elles ne savent même pas accueillir un homme. Ce n'est pas parce que tu gagnes un salaire élevé qu'il faut manquer du respect à celui qui se présente à toi", a-telle martelé.

Selon les hommes, les mères de ces filles ont une part de responsabilité sur le déluge qui s'installe. Ils diront par ailleurs que ces filles ne veulent plus se soumettre aux ordres de l'homme et la plupart ne sont plus spécialistes de l'art culinaire.

Pour Ahmed, la majorité de ces filles ne sont que des "mange-mils". Tout leur problème se repose sur l'argent. Elles n'hésitent pas à dire qu'elle s'apprêtent à être seules que d'être mal accompagnées. Que faut-il faire pour que nos sœurs en "panne" puissent alors avoir des hommes à leurs côtés, étant donné qu'elles ont pour dénominateur commun, la paresse, l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'avarice, la colère, l'envie... ? La question reste toute posée.

## Religion

## Les évêques du Togo se forment à la culture médiatique

Les évêques du Togo vont à leur tour suivre une formation à la culture médiatique, à l'instar des évêques du Burkina Faso, en 2009, et de ceux de la République démocratique du Congo, en juin dernier.

Les 12, 13 et 14 décembre

siège international se trouve à Lyon, en France. Elle aura lieu au Centre d'Etude et de spiritualité pour l'Apostolat des laïcs (CESAL) de Lomé. Au cours des trois jours, les évêques du Togo seront invités à vivre une expérience concrète, les

Les responsables de communication des différents diocèses, les directeurs des radios et de la télévision catholique naissante " SPES " seront également associés à cette formation.

Du 12 au 17 décembre, l'équipe



prochains, l'ensemble des évêques du Togo participeront à une session de formation conduite par l'équipe internationale du Centre de recherche et d'éducation en communication (CREC), dont le

conduisant à élaborer une stratégie de communication, à s'exprimer devant des journalistes en radio et télévision, à se familiariser avec l'Internet, les blogs et les réseaux sociaux.

internationale du CREC, assurera également une session de formation à la communication pastorale pour les séminaristes des deux dernières années du séminaire interdiocésain Jean-Paul II de Lomé.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°149 DE LOTO KADOO DU 28 Octobre 2011

Ce vendredi 04 Novembre 2011, nous assistons au tirage N°150 de Loto KADOO et conformément aux règles de ce jeu, le tirage de ce jour se fera directement sans bonus, car les deux derniers tirages se sont effectués avec bonus.

De nombreux lots intermédiaires et des gros lots ont fait la joie de plusieurs parieurs de la LONATO qui ont tenté leur chance lors du précédent tirage de LOTO KADOO.

A LOME, c'est le point vente 7600 situé à HEDZTRANAWOE qui se démarque par un lot de 737.500F CFA gagné par un heureux parieur.

A l'intérieur du pays, c'est à ATAKPAME que nous avons enregistré un lot de 500.000F CFA reporté auprès de l'opérateur 4047.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°150 de Loto Kadoo du Vendredi 04 Novembre 2011

Numéro de base

30

34

89

15

26

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 560 de Lotto Diamant du lundi 07 Novembre 2011

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*